

bâtir une église, mais payer la dette d'une église construite pour eux depuis longtemps ? Ils n'ont rien à donner pour l'entretien de leurs prêtres, le Séminaire y pourvoit.

La Fabrique n'entend pas leur demander le remboursement de tous les déficits qu'elle a payés pour eux annuellement ; elle ne réclame que le capital, c'est-à-dire \$124,390 dépensées originairement pour cette église, et veut bien leur abandonner pour cette considération une propriété officiellement évaluée tout récemment à près de \$300,000. Heureuse en cela de se conformer à la volonté du St. Siège qui, dans son décret de 1874, dit : " Que la fabrique St. Patrice une fois érigée devra payer pour la construction de son église la dette dont elle sera encore grevée." "*Fabricam Sancti Patricii, si quæ et quando erigenda fuerit, suscipere debere aes alienum quo pro construendâ ecclesiâ ejusdem paræciæ adhuc gravatur.*"

Les paroissiens de St. Patrice peuvent aisément rencontrer cette dette, et s'il était nécessaire de le prouver, il suffirait d'indiquer les œuvres qu'ils ont faites pour venir au secours de leur membres, un orphelinat prospère et une grande maison de refuge ; œuvres qui, tout en leur faisant honneur, prouvent d'une manière incontestable que les moyens ne leur manquent pas. Non seulement ils ont bâti leur orphelinat et leur maison de refuge, mais ils les ont dotés d'une manière princière ; et la moitié des capitaux, qu'ils ont dans les banques pour le soutien de ces œuvres, suffirait pour acquitter immédiatement la dette de leur église. D'ailleurs la proposition de la Fabrique ne peut manquer de leur être agréable, puisqu'ils ont toujours aimé à gérer eux-mêmes leurs propres affaires. Ils ont voulu et ils ont des écoles exclusivement pour eux ; ils ont bâti leur orphelinat et leur maison de refuge dans le même but, et ils ont désiré un hôpital qui fut leur propriété et dont ils auraient eu la libre administration.

Pourquoi ne seraient-ils pas heureux d'avoir la propriété et l'administration de leur église ? Serait-ce parce qu'ils en ont librement l'usage, sans en avoir les charges ? Leur curé a tout ce qu'il veut et fait comme il veut sans avoir à s'inquiéter des finances, laissant à une Fabrique épuisée et criblée de dettes, le soin de combler les déficits.